

# LES ANNONCES LANDAISES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LÉGALES

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019 - N° 3884 - 1,10 € - 75<sup>e</sup> ANNÉE

**Pierre-Adrien  
THOLLET**

Fondateur de Zoomalia,  
la plateforme d'aliments  
pour animaux

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

L'ADN  
ZOOMALIA

# QUI SONT LES PROFESSIONNELLS DU NUMÉRIQUE ?

**Environ 800 000 personnes travaillent en France dans des métiers du numérique. Le ministère du Travail dresse un panorama très varié, qui va de l'informaticien, figure devenue depuis longtemps incontournable, à des profils émergents, comme le chief digital officer.**

**C**ertaines professions font désormais partie du quotidien de nombreuses entreprises, comme les informaticiens, tandis que d'autres émergent, à l'image des data scientists. La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, vient de publier une étude sur l'univers éclectique et mouvant de ces métiers du numérique, « Data scientists, community managers... et informaticiens : quels sont les métiers du numérique ? ». Au total, d'après les chercheurs, en France, environ 800 000 individus, soit 3 % des personnes en emploi, exercent un métier dans le domaine du numérique. En 2009, cette part n'était que de 2,7 %.

## UN GISEMENT D'EMPLOIS

De fait, le numérique est considéré comme un gisement d'emplois, révèlent les chercheurs de la Dares. Ainsi, 40 % des emplois créés dans les pays de l'OCDE, entre 2006 et 2016, l'ont été dans le quart des secteurs où le numérique tient la plus grande



place. Mais, c'est aussi parce que ces métiers ont tendance à se diffuser dans l'ensemble des secteurs. Certes, ces spécialistes travaillent encore majoritairement dans des entreprises liées aux domaines qui leur sont propres, comme l'informatique ou les télécommunications. Mais, ils ont également essaimé bien au-delà, vers d'autres secteurs du tertiaire. C'est particulièrement le cas des métiers de l'analyse de données et de la communication. Mais, cela peut également concerner des métiers liés au support informatique, aux systèmes d'information ou à la programmation. À l'inverse, les métiers de l'expertise et du conseil dans ce domaine restent majoritairement cantonnés dans les entreprises de l'informatique ou des télécommunications.

## PLUS DE 800 TYPES DE POSTES DIFFÉRENTS

Autre particularité des métiers du numérique, leur très grande variété : les chercheurs ont relevé 820 intitulés de postes ! Reste que tous les métiers n'ont pas la même importance, en terme d'effectifs : en 2017, les métiers classiques de support informatique et des systèmes d'information représentent encore 38 % des métiers du numérique. Toutefois, leur part recule de six points par rapport à 2009. Il s'agit, par exemple, des informaticiens, des ingénieurs informatique, des gestionnaires d'applications, des

administrateurs de bases de données ou encore des opérateurs de saisie. Autre groupe de métiers dont la part diminue sur la même période, ceux liés aux infrastructures et télécommunications avec, par exemple, les informaticiens des télécoms ou les administrateurs réseau de télécommunications.

En revanche, des métiers nouveaux, aux effectifs encore confidentiels, voient leur part augmenter, pour partie liés aux nouveautés technologiques, intelligence artificielle ou analyse de données. Ainsi, les data analystes ont progressé d'un point. Mais, ce sont les métiers de développeurs et de programmeurs qui se sont développés le plus fortement depuis 10 ans (+ 2 points), jusqu'à représenter 14 % de l'emploi du numérique. Juste derrière, viennent les métiers de la communication, eux aussi en croissance et qui pèsent 13 % de l'emploi. Parmi eux : ceux relatifs à l'animation de sites Web, l'élaboration de plans média, au marketing digital... Restent enfin les métiers de management et de la stratégie, ainsi que ceux de l'expertise et du conseil. Eux aussi alimentent la progression de l'emploi, avec par exemple, des postes de chief digital officers (responsables de la transformation numérique) ou de consultants.

## LE PROFIL TYPE : HOMME, CADRE, EN CDI

Au-delà de la diversité des emplois, les métiers du numérique présentent une certaine homogénéité. Tout d'abord, ils sont très masculins : les hommes occupent 77 % des emplois (à comparer aux 58 % d'hommes parmi l'ensemble des cadres), et même 91 % des emplois des infrastructures réseaux et télécommunications. C'est seulement dans la communication et l'analyse des données que près d'un emploi sur deux est occupé par une femme.

Autre caractéristique, il s'agit d'emplois particulièrement qualifiés : dans plus de 60 % des cas, ce sont des postes de cadre (alors que ces derniers représentent

18 % de l'ensemble des emplois), et pour 32 % d'entre eux de professions intermédiaires (contre 26 % dans l'ensemble). Comme ceux des cadres en général, les emplois du numérique sont le plus souvent salariés : c'est le cas de neuf sur 10 d'entre eux. Et ce sont très majoritairement des contrats à durée indéterminée, le plus souvent à temps complet.

Particularité, les emplois du numérique restent peu présents dans le secteur public (6 %), par rapport aux emplois de cadres en général (21 %). Toutefois, les conditions d'emploi varient selon les métiers. En particulier, ceux de la communication et de l'interface utilisateur connaissent des conditions beaucoup moins favorables que les autres : près d'un tiers des individus qui les occupent sont non salariés, 15 % employés à temps partiel et, quand il s'agit de salariées, le plus souvent en contrat à durée déterminée (14 %). Les métiers de l'expertise et du conseil, qui incluent les consultants, comptent également davantage de non salariés.

Anne DAUBRÉE

## LE TÉLÉTRAVAIL : UNE FAUSSE BONNE IDÉE

En 2017, 11 % des cadres pratiquent le télétravail au moins un jour par semaine, contre 3 % de l'ensemble des salariés.

Mais, « ils n'en tirent pas une meilleure conciliation avec leur vie personnelle, ayant tendance à pratiquer des horaires plus longs et atypiques », explique la Dares. De plus, ils peuvent moins compter sur l'aide de leurs collègues et de leur hiérarchie, même si la convivialité des relations et l'implication dans les actions collectives organisées par les représentants du personnel ne sont pas affectées.



© Shutterstock



# SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE L'ADN ZOOMALIA



**Zoomalia, la plateforme de vente d'aliments et accessoires pour animaux, basée à Saint-Geours-de-Maremne, vient de remporter le trophée landais de l'entrepreneur de l'année et celui de la performance, à l'occasion des prix de l'économie néo-aquitains. Tour d'horizon des atouts du double gagnant, Pierre-Adrien Thollet, son dirigeant.**

**L**a carte d'Europe affichée dans le bureau de Pierre-Adrien Thollet à Saint-Geours-de-Maremne se couvre chaque année un peu plus de stickers colorés indiquant l'implantation des fournisseurs, transporteurs et centres de tri de Zoomalia. En 10 ans, la plateforme de vente d'aliments et accessoires pour animaux implantée dans les Landes par le start-uper niçois couvre désormais l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, et l'Autriche, et a ouvert en 2019 trois nouveaux sites en Italie, au Portugal et aux Pays-Bas. Avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 40 millions d'euros cette année et une équipe qui devrait atteindre 120 personnes en 2020, elle collectionne les lauriers décernés aux entreprises. Sur ce marché de 26 milliards d'euros en Europe (4,6 milliards d'euros en France), dominé par la grande distribution et plusieurs poids lourds de l'e-commerce, la progression de 60 % de son chiffre d'affaires en 2019 lui a valu le prix de la performance et celui de l'entrepreneur landais de l'année, à l'occasion des prix de l'économie néo-aquitains, le 19 novembre dernier.

## « DÉFINIR UN MESSAGE CLAIR »

Et le dirigeant de citer en toute simplicité les secrets de la rentabilité de Zoomalia : l'implantation landaise a permis de diviser par cinq les coûts du foncier par rapport à sa Côte d'Azur natale. La logistique bien huilée, qui s'appuie sur des outils développés par les sept informaticiens maison, permet de gérer 30 000 références de 200 fournisseurs. L'optimisation de la gestion des entrepôts qui viennent de passer de 5 000 m<sup>2</sup> à 9 000 m<sup>2</sup>, complétée en avril prochain par une chaîne d'aide à la manutention ou l'acquisition en 2019 d'un logiciel de relations clients pour stimuler la fidélisation. Mais, l'essentiel réside selon lui dans le travail effectué sur les valeurs de l'entreprise. Il en est convaincu : « Travailler l'essentiel pour définir un message clair, visible et audible permet de créer l'ADN d'une entreprise et de marquer la différence par rapport à la concurrence ». Le sien repose sur trois mots : « l'engagement, le partage, l'ambition ».

## « L'ÉCHEC C'EST UNE PERCEPTION »

Et pourtant, quand Pierre-Adrien Thollet décide de s'associer avec un ami pour monter une marketplace dédiée à la montagne et aux accessoires pour la randonnée, en 2009, l'expérience tourne court. « L'échec c'est une perception, sourit-il. Je considère plutôt cette première expérience comme un essai qui nous a appris le business model. Et l'outil informatique de Zoomalia, lancé un an plus tard, est issu de celui que nous avons développé à l'époque ». En dépit d'une croissance exceptionnelle, le start-uper d'hier dit avoir appris la patience et la remise en question. « L'entrepreneuriat c'est un slalom pour trouver un chemin qui ne correspond pas forcément à l'idée de base. On évolue au fur et à mesure dans de nouveaux paysages, il ne faut pas s'obstiner autour d'un obstacle, mais plutôt apprendre à le contourner ». Et dans les situations compliquées « ne pas trop regarder ce que font les autres. À part être anxiogène, ça n'apporte rien de bon. Il est préférable de se concentrer sur son activité et sur ce qu'on ne veut surtout pas faire ».

Nelly BÉTAILLE



## PRIX DE L'ÉCONOMIE NÉO-AQUITAINS

Si **Zoomalia** représentera les Landes pour le prix régional de l'entrepreneur de l'année, le 23 janvier à Bordeaux, les prix de l'économie néo-aquitains ont aussi salué quelques pépites de la dynamique locale. Également basées à Saint-Geours-de-Maremne, **Matter'up** qui vient de mettre au point un béton structurel bas-carbone formulé à partir d'argile de carrière ou de terre d'excavation de chantier, a décroché le prix de la start-up, et **Ouatéco** (2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, 8 personnes), spécialisée dans le recyclage de la ouate de cellulose, celui de la croissance verte. Son créateur Thierry Toniutti investit, en effet, 2,5 millions d'euros dans son projet Filéco, trois lignes de fabrication destinées à transformer le textile usagé en isolant. Le prix de la dynamique commerciale est revenu au fabricant d'abris de piscine **Abridéal** (15 millions de chiffre d'affaires et 92 personnes), à Angresse. Le jury a décerné son coup de cœur à Thierry Mignot et les solutions de plomberie préfabriquées et connectées de sa société Flovea (2,4 millions d'euros de chiffre d'affaires, 37 salariés), installée à Saint-Paul-lès-Dax, tandis que le public consacrait le distributeur dacquois de produits alimentaires **Slad Multifrais** (20 millions d'euros de chiffre d'affaires, 50 salariés) et son président, Jean-Pierre Minondo.

**BLOC-NOTES**  
**16 DÉCEMBRE**  
**CAPBRETON**  
**CONFÉRENCE DE**  
**PHILIPPE DESSERTINE**

L'économiste Philippe Dessertine, directeur de l'Institut de Haute Finance, annonce dans sa conférence « À la croisée des Mondes », l'entrée du monde dans une nouvelle décennie marquée par des ruptures technologiques sans précédent. Quels impacts cette profonde mutation aura-t-elle sur les équilibres économiques mondiaux ? Comment modifiera-t-elle nos modes de vie ? Et comment l'anticiper ? Vaste sujet abordé sur un mode résolument positif.

Lundi 16 décembre à 20h30  
 Casino – Esplanade de la Liberté  
 Capbreton



**THERMALISME**  
**PRIX ÉTUDIANT DE**  
**L'INNOVATION**

Les prix étudiant de l'innovation thermique, dotés de 5 000 euros, viennent d'être décernés à l'occasion des Rencontres nationales du thermalisme, organisées à Jonzac par le cluster Aquil'0 Thermes. Parmi les 60 étudiants en lice pour cette deuxième édition, le défi « modernisation des établissements thermaux » a été remporté par l'équipe Eoles des universités de Nantes et Limoges pour une idée de séchage automatique destiné aux curistes, à base d'air pulsé, dans une cabine spécifique. L'équipe Activ o sport de l'Institut du thermalisme a décroché le prix « Ouvrir les établissements thermaux à la population locale », avec la mise en relation des influenceurs sportifs locaux avec les établissements thermaux. Le prix « curiste connecté » est revenu à l'équipe Dax Adour du campus Intech pour Thermassist, une application permettant au curiste de personnaliser son séjour thermal. Le « prix communication thermique de demain » a, quant à lui, été attribué à l'équipe Racing thermes du lycée de Borda, pour un projet de promotion du thermalisme à l'occasion de La Ronde des sables d'Hossegor.

**AMÉNAGEMENTS**  
**PROJET GOLFIQUE DE**  
**TOSSE VALIDÉ**

Le jury de 23 citoyens, constitué pour émettre un avis sur le projet d'aménagement résidentiel et touristique à dominante golfique de Tosse, a rendu son verdict, le 2 décembre. Un avis globalement nuancé sur cet aménagement porté par le syndicat mixte Landes Océanes, associant le Département et la Communauté de communes Maremne Adour Côte sud (MacS), qui prévoit sur 240 hectares un programme de 500 logements, d'hébergements touristiques, d'équipements sportifs et d'un golf de 45 trous, dont le financement serait assuré par les investisseurs. Si 26 % des membres du jury estiment que le complexe ne doit pas voir le jour en raison de ses impacts environnementaux et de compensations « ne permettant pas d'apporter des garanties sur la préservation de la biodiversité », ils sont 74 % à approuver le projet. Parmi ces derniers 39 % n'émettent aucune réserve et 35 % jugent le « projet opportun, mais qu'il doit être redimensionné pour garantir son insertion urbaine et environnementale ». Une version redimensionnée serait-elle économiquement rentable ? Le syndicat mixte annonce une étude « technico-économique » pour le vérifier.









**BS @PMQ**  
Qmagrçr Agtjic Gkkm gjg pc  
s a ngr j bc /...  
Qg ec qmag j 8 // psc bs  
2.0.. Kkgx I

**TGQ BC AMLQRGRSRGM**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mimizan du 6 décembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : DU BROS

Siège social : 11 rue du Maine 40200 Mimizan

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Antoine DUBES demeurant 59 rue du Crabey 33127 St-Jean-d'Illac, Monsieur Emile DUBES demeurant 11 rue du Maine 40200 Mimizan.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance  
19AL03315

**In Extenso**

AQUITAINE  
Sté d'Expertise Comptable  
980 av Eloi Ducom  
40000 Mont-de-Marsan

**AVIS DE CONSTITUTION  
D'UNE SOCIÉTÉ**

Dénomination : LMCB

Forme : SARL

Capital : 10.000 €

Siège social : 4 rue du Pic du Midi 40000 Mont-de-Marsan

Objet : boulangerie, pâtisserie, crèmerie, viennoiserie et plus généralement la fabrication, la préparation et le négoce de tous produits alimentaires et boissons et de tous bien de consommation et d'équipement.

Gérant : M. Olivier BREMARD demeurant 4 rue du Pic du Midi 40000 Mont-de-Marsan

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan  
19AL03309

Par ASSP du 24/10/2019, il a été constitué la SCI dénommée Q JRV PMAI. Siège social : 14 avenue Paul Valéry 40130 Capbreton. Capital : 100 €. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Frédéric BOUCHET 52 impasse des Peupliers 40150 Angresse. Cessions soumises à agrément. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Dax.  
19AL02958

3500050  
CETTTGTWFGNCPVVG  
5V8DEGPVFG2CWN  
B40540  
V/GTOGU FWP CEVG UQWU UI  
RTG GP FCVG QTVVFG.CPPGFW F  
EGODTGICFQPUVWVWPGUQEW  
RTG GPVCPVNGUECTCEVWVWVG  
QTOGUQEENa5QEWVGURQPU  
NVTG  
QOQPCVQPUQEENa2E4  
E  
5G UQEENa 2QTVFG.CPPG  
TQWVGCTVVGOGPVCNG  
1DLGV UQEENa EVVWFG VTCV  
PGOGPVN UGTXEG FQOENIG 1TIC  
VQ P FG TEGRVQPU EQEMVCNU FI  
TGRUCFEGUVEVWGVTCVGTW  
UGTGVVGVGTGUVVCVTCVQPU  
GORQTVGT 4WVUGTE 1TICCVI  
FVWVVCVQPU FORKOGGPVU FGEC  
EWVWVG  
WTFVGNCS5QEENa CPUQEQRVGT  
FG NC FCVG FGNOCVTEWNCVQF  
EVCW 4GIVGTG FW QOOGTEG GV  
5QEENa  
ERFCNUQEENa aE  
CPEGaFCOGS5KGTG.G  
FGOGWTCPV EBOFG5VCTNCV  
2QTVFG.CPPG QPUWVWTCPEM  
FGOGWTCPV EBOFG5VCTNCV  
2QTVFG.CPPG  
OCVTEWNCVQPU FG NC 5QEENa  
IVVTG FW QOOGTEG GV FGU 5QEENa  
E

**B40540**

V/GTOGU FWP CEVG CWVWV  
FCVGFW ICCEQPUVWVWVPG  
UQEENa  
QOQPCVQPUQEENa  
5G UQEENa TWG.WVVGTVG5Q  
FQTENINGPWVXGFGTUCP  
QTOGa5E.  
OQOEQOOGTEENa5E.  
ERFCNa aE  
1DLGV UQEENa QWTVVIG FCUU  
IGUVQPFGRVTCVQOQGEQPUWGF  
VQPUQEENGEQPUWVWVTCVWV  
FG TWVWPCVQPUVIDEFCPEE  
IGUVQPU FG RQTVGVWVWVWVWVWVWV  
EQPUGVU CWVWVTVGRTVWVWV  
CPEGaCPUQEQRVGT FG UC  
OCVTEWNCVQPUVWVWVWVWVWVWV  
UCP  
E

**B40540**

V/GTOGUFWP552VCDNTECTI  
5CVVGEQGP FCVG FW PQXGOD  
ICCEQPUVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
DOQDNG RTG GPVCPV NGU EC  
VWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
QOQPCVQPUa3E24E  
5G UQEENa TQWVG FW 5QWV  
TECTE5CVVGEQGE  
1DLGVA.CESWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
NCRTRTEVGVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
WVUCIGFDEFCVQPUVWVWVWVWVWVWVWVWV  
OGTEENQWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
NCFORVTCVQPUVWVWVWVWVWVWVWVWV  
RCTDCN NQECVQPUVWVWVWVWVWVWVWVWV  
DOGWDNGU CVUCESWVWVWVWVWVWVWVWV  
GNNGCWTNCRTRTEVWVWVWVWVWVWVWVWV  
RTGFGVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
VQWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
WTFVGNCS5QEENa CPUQEQRVGT FG UQPDI  
OCVTEWNCVQPUVWVWVWVWVWVWVWVWV  
ERFCNa aEPPWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
CPEGaFCWNVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
5CVVGEQGE  
RTG GPVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
ECUFGVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
OCVTEWNCVQPUVWVWVWVWVWVWVWVWV  
2QWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E

**B40540**

V/GTOGU FWP CEVG UQWU UI  
RTG GP FCVG QTVVFG.CPPGFW F  
EGODTGICFQPUVWVWPGUQEW  
RTG GPVCPVNGUECTCEVWVWVG  
QTOGUQEENa5QEWVGURQPU  
NVTG  
QOQPCVQPUQEENa2E4  
E  
5G UQEENa 2QTVFG.CPPG  
TQWVGCTVVGOGPVCNG  
1DLGV UQEENa EVVWFG VTCV  
PGOGPVN UGTXEG FQOENIG 1TIC  
VQ P FG TEGRVQPU EQEMVCNU FI  
TGRUCFEGUVEVWGVTCVGTW  
UGTGVVGVGTGUVVCVTCVQPU  
GORQTVGT 4WVUGTE 1TICCVI  
FVWVVCVQPU FORKOGGPVU FGEC  
EWVWVG  
WTFVGNCS5QEENa CPUQEQRVGT  
FG NC FCVG FGNOCVTEWNCVQF  
EVCW 4GIVGTG FW QOOGTEG GV  
5QEENa  
ERFCNUQEENa aE  
CPEGaFCOGS5KGTG.G  
FGOGWTCPV EBOFG5VCTNCV  
2QTVFG.CPPG QPUWVWTCPEM  
FGOGWTCPV EBOFG5VCTNCV  
2QTVFG.CPPG  
OCVTEWNCVQPU FG NC 5QEENa  
IVVTG FW QOOGTEG GV FGU 5QEENa  
E

**MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

avocats  
DQGVFORQECV  
CNNBWCWFGRTC  
QPVFGTUCP

2CT FEVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
PQXGODTNGUCUUEFGNCGUQE  
EENa.CWECRVCN  
FG aEQPVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
TWG FG NC VVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
OCVTEWNCVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
UQWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
EFCOG EVVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
5WVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
WVQPVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
UG UQEENa CW TWG FGU WVWVWVWVWVWV  
WVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
UGTCOCVTEWNCVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
UVCVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
EENaPPG OGPVQPUa 5Gga TWG FC  
NCVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
OQWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
EENaPPG OGPVQPUa DOCVTEWNCV  
4EFGVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
OQWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
4EFG5CVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
.G2TVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E

**30AUCAPITALDE  
AVENUEBORGES  
EMENCEAIX  
201X**

2CT FEVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
WVTCQTFVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
WVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
NCUQEENaCW CXGPWVWVWVWVWVWVWVWV  
5CVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
EENaPPG OGPVQPUa 5Gga TWG FC  
NCVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
OQWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
4EFG5CVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E  
.G2TVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWVWV  
E

**In Extenso**

AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable  
980 av Eloi Ducom  
40000 Mont-de-Marsan**ETEN ENVIRONNEMENT  
SARL au capital de 10.000 €**Siège social :  
49 rue Camille Claudel  
40990 Saint-Paul-lès-Dax  
RCS Dax 448 037 705

L'associée unique, par décision en date du 25 novembre 2019, a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 300.000 €.

Ancienne mention : Article 8 – Capital social : 10.000 €

Nouvelle mention : Article 8 – Capital social : 310.000 €  
19AL03286**EXCEL****Société par Actions Simplifiée**  
Capital social : 632.152 €  
Siège Social : 1941 route de  
Saint-Martin 40380 Gibret  
RCS Dax 379 113 178**CHANGEMENT  
PRÉSIDENT**

Du procès-verbal des délibérations de l'associée unique en date du 3 décembre 2019, il résulte que M. Eric HUMBLLOT, demeurant 58 route de l'Empereur 92500 Rueil-Malmaison, né à Besançon le 29 septembre 1964, a été nommé en qualité de Président à compter du 3 décembre 2019, en remplacement de M. Philippe CARRE. Mention sera faite au RCS de Dax.

19AL03263

**ETABLISSEMENTS  
TASTET****Société par Actions Simplifiée**  
Au capital de 7.622,45 €  
Siège social : 3 allées Brouchet  
40000 Mont-de-Marsan  
RCS Mont-de-Marsan  
329 625 578

L'associé unique a pris acte le 5 décembre 2019 de la démission de Monsieur Jean-Jacques TASTET de son mandat de Président de la société à cette même date et a décidé de nommer en qualité de nouveau Président, la société KORERO, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est à Mont-de-Marsan (40000), 236, avenue de Canenx, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 843 630 765.

19AL03259

**SAINT LARY****Société à responsabilité limitée**  
au capital de 7 700 €  
Doazit (40700), lieudit Berriot  
RCS MONT DE MARSAN  
434 150 074

Aux termes de l'AG en date du 22-11-2019, l'assemblée a nommé gérante de la société, à compter du 22-11-2019, Mme Marie-Thérèse BANCAN, veuve de M. SAINT LARY, demeurant 240 rue de la chalosse à Coudures (40500), en remplacement de Monsieur Henri Désiré St Lary, décédé le 22-04-2017.

19AL03270



SELARL THEMIS

Vincent GUADAGNINO & Associés  
Espace Diorama, Bld de Cascaïs  
64200 Biarritz - 05 59 42 30 55**LES OCEANIDES****Société par Actions Simplifiée**  
Au capital de 7.680 €  
Siège social : place Richard  
Feuillet 40440 Ondres  
RCS Dax 431 666 825

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/11/2019 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de gestion locative, saisonnière ou non, en nu ou en meublé, d'appartements et de maisons destinés à l'habitation principale ou secondaire ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Présidente  
19AL03258**BONNE HUMEUR****Société à responsabilité limitée**  
Au capital de 10.000 €  
Siège social :  
6 rue André Bergeron  
40000 Mont-de-Marsan  
RCS Mont-de-Marsan  
832 901 847

Par décision du 5 décembre 2019, l'associée unique a décidé à compter de ce jour :

- D'étendre l'objet social aux activités de traiteur, traiteur à domicile, livraison de repas. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié

- De nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée, Monsieur Mathias, Thomas, Ludovic CAUSSARIEU, demeurant 233 avenue Eloi Ducom 40000 Mont-de-Marsan

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan

Pour avis  
19AL03308**NOMINATION  
ADMINISTRATEURS**

Les associés de l'ECOLE SUPÉRIEURE DE DESIGN DES LANDES, ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CONSULAIRE, 293 avenue du Maréchal Foch 40003 Mont-de-Marsan, RCS Mont-de-Marsan 817 439 292, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 12 novembre 2019 ont nommé administrateurs Mme Valérie DUBOUÉ demeurant 43 rue d'Aulan, 40100 Dax, M. Paul FARTHOUAT demeurant 4 allée Robert Allavina 40000 Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Président  
19AL03310**TRANSFERT SIÈGE  
SOCIAL**

Aux termes des décisions du 2.12.2019 de la société MARIE MAGDELEINE Société Civile au capital de 1.524,49 € et immatriculée au RCS de Dax sous le n° 342 219 722, il a été décidé de transférer le siège social de Saint-Paul-lès-Dax (40990) route de Bayonne à Mées (40990) 510 route de Stanquet à compter de ce jour. RCS Dax.

Pour avis  
19AL03292**EURL SILOSTOCK  
ENTREPRISE**Au capital de 10.000 €  
porté à 50.000 €  
Siège social :  
62 Rue du Pont Volant  
40990 Saint-Paul-lès-Dax  
RCS Dax 813 353 042

L'associé unique en date et à effet du 30/11/2019 a décidé d'augmenter le capital social de 40.000 € prélevés sur le compte « autres réserves », pour le porter à 50.000 €, par élévation de la valeur nominale des parts. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt au RCS de Dax.

19AL03287

**SCEA LANGE****Société Civile d'Exploitation  
Agricole**  
Siège : 1350 route de Laborde  
40400 GOUTS  
Capital Social : 75 000 €  
RCS 811227974 DAX**CHANGEMENT DE  
GÉRANT**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2019, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. LANGE Frédéric, demeurant 7 chemin du chirolet 40250 LARBEY en remplacement de M. LANGE Alfons, démissionnaire, à compter du 01 février 2019. Mention sera faite au RCS de DAX.

Pour avis

19AL03253

**FINSA HOLDING FRANCE  
SAS au capital de****54.642.319,74 €**  
Siège social : Lieudit Hores  
40110 Morcenx  
RCS Mont-de-Marsan  
417 993 599**MODIFICATION**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2019, il a été décidé de diminuer le capital social d'une somme de 36.950.058,36 € pour le porter de 54.642.319,74 € à 17.692.261,38 € par une réduction non motivée par des pertes à compter du 09/12/2019.

L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.  
19AL03301**TRANSFERT SIÈGE**

Aux termes d'une décision en date du 12/11/2019, l'associé unique de AGENCE SERVICES &amp; CO SASU au capital de 4.000 €, siège social : 4 route du Lavoir 40230 Saint-Geours-de-Maremne, RCS Dax 824 491 534 a décidé de transférer le siège social au 67 avenue Nationale 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse à compter du 01/12/2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Dax.

19AL03299

**D.E.O.L.A.****Société à responsabilité limitée**  
Au capital de 5.000 €  
Porté à 150.000 €  
Siège social : 543 boulevard  
d'Arcachon 40600 Biscarrosse  
RCS Mont-de-Marsan  
503 527 434**AUGMENTATION DE  
CAPITAL**

Par décision du 24/10/2019 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 145.000 € pour le porter à 150.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 5.000 €

Nouvelle mention :

Capital social : 150.000 €

Pour avis, la Gérance

19AL03318

**AUTO IMPORT 40  
SARL au capital de 2.000 €**  
Avenue de la Gare  
40700 Hagetmau  
RCS Mont-de-Marsan  
808 640 411

Aux termes d'un PV du 04/12/2019, et à compter du même jour il résulte les modifications suivantes : le capital social a été augmenté de 2.000 € pour être porté à 4.000 € par apport en numéraire. Un cogérant a été désigné : M. Dominique DEGOUL demeurant Hagetmau (40700) 541 Chemin de Higuères. Une nouvelle dénomination a été adoptée : GARAGE AUTO IMPORT 40. L'objet social a été étendu et désormais est le suivant : Achat et vente de véhicules neufs et d'occasion dans l'union européenne, mécanique automobile, carrosserie, tôlerie, peinture, location de véhicules. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance  
19AL03261**In Extenso**

SUD ATLANTIQUE

22 rue de Casablanca  
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse**TECHNI SOLS**  
**Société à responsabilité limitée**  
Au capital de 15.000 €  
Siège social : Zone Artisanale  
40170 Mézos  
RCS Mont-de-Marsan  
849 714 134

Aux termes d'une délibération en date du 3 décembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "TECHNI SOLS" par "INEXSOLS" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

19AL03250



Etude de Maîtres Benoît  
LACAZE, Nicolas JOLY et  
François CHALVIGNAC  
Notaires associés  
32 avenue Foch  
Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)



THEMIS CONSEILS  
YOUSOUPOV  
MANTOVANI LEFEVRE  
Société d'Avocats  
6 rue de la République  
11000 Carcassonne

**BAB ADOUR  
ECHAFAUDAGES**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 10.000 €  
Siège social : 25 avenue des  
Dunes 40220 Tarnos  
RCS Dax 842 339 806

**SERVIPALM STE  
NOUVELLE**  
Société à responsabilité limitée  
Capital social : 71.470 €  
Siège Social : 1941 route de  
Saint- Martin 40380 Gibret  
RCS Dax 481 143 394

**SCI BARO**  
Société Civile au capital de  
68.754,51 €  
Siège : 6 rue de la Halle  
25500 Morteau  
RC Besançon SIREN  
379 000 649

**SCI MAJOKI**  
Société civile au capital de 100 €  
Siège social : 12 rue de Pons  
40390 Saint-Martin-de-Seignanx  
RCS Dax 827 668 716

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée BAB ADOUR ECHAFAUDAGES a décidé de transférer le siège social du 25 avenue des Dunes 40220 Tarnos au 134, rue Gaillat 64990 Lahonce à compter du 01/11/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance  
19AL03281

### CHANGEMENT GÉRANT

Du procès-verbal des délibérations de l'associée unique en date du 3 décembre 2019, il résulte que M. Eric HUMBLLOT demeurant 58 route de l'Empereur 92500 Rueil-Malmaison, né à Besançon le 29 septembre 1964, a été nommé en qualité Gérant à compter du 3 décembre 2019, en remplacement de M. Philippe CARRE. Mention sera faite au RCS de Dax.  
19AL03262

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 06/12/2019, l'associé unique a décidé : - de transférer le siège social de la société pour le fixer à Saint-Martin-de-Seignanx 40390, 450 rue Pradillon ; désormais la société sera immatriculée au RC Dax. - de modifier la dénomination de la société : Ancienne dénomination : SCI BARO - Nouvelle dénomination : **TSFR**. En conséquence, les statuts ont été mis à jour. Il est rappelé que la durée de la société est de 50 ans soit jusqu'au 10 août 2040 et que l'objet social est le suivant : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, directement ou sous forme de parts ou actions de société immobilières, la construction, la prise à bail, l'administration et l'exploitation sous forme de location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'aménagement, l'agrandissement, la transformation des immeubles sociaux et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet.

Pour avis  
19AL03328

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

## LES ANNONCES LANDAISES ET LA VOIX DES LANDES RÉUNIES

Hebdomadaire créé en 1944  
Édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50000 €  
Siège social : 108 rue  
Fondaudège 33000 Bordeaux  
Bureaux landais :  
12 rue du IV Septembre  
40000 Mont-de-Marsan  
120 av. Georges Clemenceau  
40100 Dax

Direction financière  
et administrative :  
**Katia DE STEFANO**

Service comptabilité :  
**Élodie VIGNEAU**

Service commercial  
annonces légales :  
**Anthony BLUTEAU**

**Cathy DARTHENUCQ**  
PUBLICITÉ

Responsable commerciale :  
**Hamida BETRICHE**  
Assistante commerciale :  
**Charlotte LAURENT**  
Tél. 07 85 39 64 49

Commission paritaire  
n° 0623 I 83288  
ISSN I 270-704X

Impression :  
**ROTIMPRES** (Girona)  
Membre de RésoHebdoEco  
Dépôt légal à parution  
hebdomadaire

Parution le samedi  
Prix de unitaire : 1,10 €  
Abonnement annuel : 29 €  
film de routage certifié 50 %  
Biomasse

Président honoraire :  
**Jean-Louis DUMOLIA**

Directeur de publication :  
**Guillaume LALAU**

Responsable des opérations :  
**Nicolas THOMASSET**

Directeur artistique :  
**David PEYS**

Maquettistes :  
**Noëllie SANZ**  
**Sarah ALBERT**  
**Jocelyne ROSSIGNOL**

Rédaction :  
**Nelly BÉTAILLE**  
Service Annonces légales  
et abonnement :  
**Liliane DORRER**  
**Christine SABOURIN**



### In Extenso

SUD ATLANTIQUE  
22 rue de Casablanca  
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

**ALLIA ASSURANCES  
PARTICULIERS**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000 €  
Siège social :  
73 avenue du Maréchal Juin  
40000 Mont-de-Marsan  
RCS Mont-de-Marsan  
535 336 366

Aux termes d'une délibération en date du 03 décembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à Responsabilité Limitée GALLIA ASSURANCES PARTICULIERS a décidé à compter de ce jour :

- De remplacer la dénomination sociale GALLIA ASSURANCES PARTICULIERS par **GAP ASSURANCES** et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- De transférer le siège social du 73 avenue du Maréchal Juin 40000 Mont-de-Marsan au 187 avenue du Maréchal Juin 40000 Mont-de-Marsan et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
19AL03329

### Prescripteur,

Une annonce à Paris, Marseille,  
Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes...  
Ne cherchez plus un correspondant,

## LES ANNONCES LANDAISES

Hebdomadaire d'informations économiques et légales

se chargent de tout

- un gain de temps,
  - un seul interlocuteur,
  - un meilleur service,
  - une fiabilité,
- de notre correspondant,  
• aucun surcoût.

**GESTION LESA**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 8.000 €  
Siège social : 31 rue de Navarre  
40270 Cazères-sur-l'Adour  
RCS Mont-de-Marsan  
790 624 175

### MODIFICATIONS DIVERSES

Par décision du 15/09/2019, les associés ont constaté : - la démission de la gérance de M. Dien Lam DOAN à compter de ce jour - le transfert du siège de la société vers le 110 impasse de Badie à Bégaar (40400) - la modification de la date de clôture des comptes pour la fixer au 30 septembre au lieu du 31 décembre - la réduction du capital social d'une somme de 2.000 € pour être porté de 8.000 € à 6.000 € par annulation de 200 parts sociales au nominal de 10 € chacune. La modification des articles 4, 6, 7 et 8 des statuts en conséquence.

La société demeure gérée par M. Aymeric BAUSSIAN, Mme Emilie DELHAYE et M. Patrice RAMBOUR.

RCS Mont-de-Marsan

Pour avis  
19AL03325

**API**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 8.000 €  
Siège social : 262 place Charles  
de Gaulle 40600 Biscarrosse  
RCS Mont-de-Marsan  
451 838 833

L'AGE du 28.11.2019 a décidé d'augmenter le capital social de 112.000 €, pour le porter de 8.000 € à 120.000 €, par incorporation de réserves. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Capital : 8.000 €. Nouvelle mention : Capital : 120.000 €. Mention sera faite au RCS : Mont-de-Marsan. Pour avis  
19AL03297



## DISSOLUTIONS-CLÔTURES



**Christophe GOURGUES**  
Notaire associé  
95 rue Antoine Becquerel  
40280 St-Pierre-du-Mont  
Tél : 05 58 45 74 20  
scp.gourgues@notaires.fr

**TEAM RESTO**  
**SAS au capital de 1.000 €**  
**Siège social : 372 boulevard des**  
**Sables 40600 Biscarrosse**  
**RCS de Mont-de-Marsan**  
**829 021 542**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/10/2019. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame JESSIN Aude, demeurant 6 rue Elie Menaut, 40160 Ychoux et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Aude JESSIN  
19AL03278

**LOIRE**  
**SARL au capital de 201 000 €**  
**Siège social : 48 place Aristide**  
**Briand**  
**40300 PEYREHORADE**  
**515 038 669 RCS DAX**

### CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 06/11/2019, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 06/11/2019.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DAX.  
19AL03289

**CECAT IMMO**  
**SAS au capital de 1.000 €**  
**7 rue Jacques Brel**  
**40220 Tarnos**  
**RCS Dax 853 244 507**

Par décision de l'AGE en date du 01/12/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/12/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Cédric CUBAUD, 7 rue Jacques Brel 40220 Tarnos et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Cédric CUBAUD. Mention en sera faite au RCS de Dax.  
19AL03277

**BPB MOTORS**  
**SAS au capital de 1.000 €**  
**5 avenue Campas Soulan**  
**40390 Saint-Martin-de-Seignanx**  
**RCS Dax 805 376 795**

Par décision de l'AGO en date du 03/12/2019 les Associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Jean DEFOS DU RAO 5 avenue de Campas Soulan, 40390 Saint-Martin-de-Seignanx, pour sa gestion et décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Dax.  
19AL03307

**F.P.L.**  
**société civile en liquidation au**  
**capital de 8.000 €**  
**siège : 1390 rue de l'Arieste**  
**40460 SANGUINET**  
**RCS MONT DE MARSAN 342**  
**692 290**

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale en date du 05/12/2019, après avoir entendu le rapport du liquidateur, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Francis LANUSSE, demeurant à SANGUINET (40460), 1390 rue de l'Arieste, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN.

19AL03331

Pour avis

**SARL GLOBAL HABITAT**  
**MONT-DE-MARSAN**  
**Au capital de 10.000 €**  
**Siège social :**  
**6 rue de la Tannerie**  
**40000 Mont-de-Marsan**  
**RCS Mont-de-Marsan**  
**839 139 607**

Aux termes d'une décision du 09/12/2019, la société GROUPE GLOBAL HABITAT, SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social au 34B route de Pitoys 64600 Anglet, immatriculée au RCS de Bayonne sous le n° 833 865 140, a procédé, à la dissolution sans liquidation prévue par l'article 1844-5 du code civil de la SARL GLOBAL HABITAT MONT-DE-MARSAN dont elle est associée unique.

Conformément aux dispositions de l'article sus-mentionné, les créanciers de la SARL GLOBAL HABITAT MONT-DE-MARSAN disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions pourront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Mont-d-Marsan.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis  
19AL03298

**EARL DE NISSOU**  
**Exploitation Agricole à**  
**Responsabilité Limitée**  
**au capital de 58 000 €**  
**Siège : 253 route de Plumé**  
**40400 TARTAS**  
**523 388 577 RCS DAX**

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 30.11.2015, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31.12.2014 de la société EARL DE NISSOU.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

19AL03327

Pour avis

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant Assemblée Générale du 5 décembre 2019, de la société **LES PRAIRIES** SCI en cours de liquidation au capital de 76.000 €, siège social : 9 rue J.F KENNEDY 40990 Saint-Paul-lès-Dax, 424 976 124 RCS Dax, il résulte que les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax. Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis  
19AL03321

**HORIZONS HABITAT**  
**EURL au capital de 1.000 €**  
**115 route de Commensacq**  
**40410 Pissos**  
**RCS Mont-de-Marsan**  
**513 913 749**

L'Assemblée Générale a décidé le 29 novembre 2019, la clôture de liquidation de la société à compter du 16 décembre 2019. L'assemblée Générale Extraordinaire a approuvé le 29 novembre 2019, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Gilles PAVIA 115 route de Commensacq 40410 Pissos, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de l'EURL, à compter du 16 décembre 2019. Mention en sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

19AL03288

**SARL GLOBAL**  
**HABITAT DAX**  
**Au capital de 10.000 €**  
**Siège social : 29 rue Jules**  
**Bastiat 40100 Dax**  
**RCS Dax 839 090 271**

Aux termes d'une décision du 09/12/2019, la société GROUPE GLOBAL HABITAT, SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social au 34B route de Pitoys 64600 Anglet, immatriculée au RCS de Bayonne sous le n°833 865 140, a procédé, à la dissolution sans liquidation prévue par l'article 1844-5 du code civil de la SARL GLOBAL HABITAT DAX dont elle est associée unique.

Conformément aux dispositions de l'article sus-mentionné, les créanciers de la SARL GLOBAL HABITAT DAX disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions pourront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Dax.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis  
19AL03296

**SCI DE LA RÉPUBLIQUE**, SCI au capital de 1.000 €. Siège social : 380 av de la République 40600 Biscarrosse. 485 186 241 RCS Mont-de-Marsan. Le 21/10/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Fabiola SANCHEZ 53 rue Jean de Grailly 33260 La Teste-de-Buch et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Mont-de-Marsan.

19AL03055

## LES ANNONCES LANDAISES

### ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 29 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Entreprise \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES 12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

Contact : **Liliane DORRER**  
contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03



**WORLD WIDE AERO CONSULTING**  
**SARL au capital de 7.500 €**  
**Siège Social : 4 Allée St Germain 40510 Seignosse**  
**RCS Dax 482 595 329**

Suivant délibération de l'AGE du 7 décembre 2019 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 décembre 2019. Il a nommé comme Liquidateur M. Fabrice LEMARQUIS demeurant à l'adresse ci-dessus. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse ci-dessus. Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de Dax.  
 19AL03305

**LES HELIAMPHORAS**  
**SCI au capital de 100 €**  
**11 rue Jean Jacques Rousseau**  
**40990 Saint-Paul-lès-Dax**  
**RCS Dax 501 202 261**

Par décision de l'AGO en date du 01/12/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/12/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Sylvain COSTEDOAT, 8 lotissement le Baradeau, 40180 Hlnx et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Dax.  
 19AL03312

**LZ PAYSAGE**  
**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**  
**Au capital de 2 000 euros**  
**Siège : 62 Impasse Pauline,**  
**40600 Biscarrosse**  
**Siège de liquidation : 62**  
**impasse Pauline**  
**40600 Biscarrosse**  
**RCS Mont-De-Marsan**

**AVIS DE LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé François ZAMPARUTTI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Mont-De-Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
 Le Liquidateur  
 19AL03311

**GILMAR**  
**SCI au capital de 106.710 €**  
**Siège social : 1347 route de Dax**  
**40290 Mouscardès**  
**RCS de Dax 484 738 539**

L'AGE du 19/07/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme TOUBLET Maryvonne, demeurant 1347 route de Dax 40290 Mouscardès pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax. Radiation au RCS de Dax.  
 19AL03313

**In Extenso**

**AQUITAINE**  
 Sté d'Expertise Comptable  
 980 av Elloi Ducom  
 40000 Mont-de-Marsan

**SARL DUVERGER FRÈRES ET BOURET**  
**Au capital de 8.000 €**  
**En liquidation**  
**Siège de la liquidation : Quartier du Criere, 1036 route de Sabres**  
**40630 Luglon**  
**RCS Mont-de-Marsan**  
**326 313 962**

**AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Les associés en date du 27 novembre 2019, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31 octobre 2019. Les comptes seront déposés au RCS de Mont-de-Marsan.  
 19AL03314

**FONDS DE COMMERCE**

**CESSION FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé à Hagetmau en date du 04.12.2019, enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 06.12.2019, dossier 2019 00089900, réf 4004P01201-9A03094

M. Dominique DEGOUL né à Hagetmau (40700) le 11 février 1957 demeurant à Hagetmau (40700) 541 Chemin de Higuières, a vendu à la SARLU AUTO IMPORT 40 au capital social de 2.000 € ayant son siège social à Hagetmau (40700) avenue de la Gare immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan N°808 640 411, son fonds artisanal et de commerce de mécanique auto, carrosserie, tôlerie, peinture, négoce de détail de tous véhicules neufs et d'occasion, connu sous le nom GARAGE DEGOUL sis à Hagetmau (40700) avenue de la Gare, et pour lequel il est identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 334 973 252 00029. Moyennant le prix de 44.850 €. La prise de possession et le transfert de propriété sont fixés au 04.12.2019. Pour la réception des oppositions et leur validité dans les formes légales dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales faite au BODACC, domicile est élu au cabinet SELARL d'avocat E.BRETHES sise au 46 boulevard d'Haussez à Mont-de-Marsan 40000 représenté par Maître Elisabeth BRETHES.

Pour avis  
 19AL03260

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Par acte SSP en date du 2 décembre 2019, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Mont-de-Marsan, 5 décembre 2019,

**AQUITAINE ENVIRONNEMENT, SARL** au capital de 25.000 € dont le siège social est situé au 82 impasse du Cimetièrre 40160 Parentis-en-Born, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 484 617 022, a cédé à **REALYS ENVIRONNEMENT, SARL** au capital de 4.000 € dont le siège social est situé au 82 impasse du Cimetièrre 40160 Parentis-en-Born, en cours d'immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan, un fonds de commerce de bureau d'études, conseil en environnement et hydrogéologie moyennant un montant de vingt-six mille quatre cents euros (26.400 €).

La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/12/2019.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse suivante : 82 Impasse du cimetièrre 40160 Parentis-en-Born

Pour avis,  
 19AL03265



**SELARL LO NOTARI DE GEAUNA**  
 Notaires Associés  
 16 route des Pyrénées, BP 1  
 40320 Geaune

Suivant acte reçu par Me David GLEYROUX, le 6 décembre 2019, M. Jean Dominique BOULIN et Mme Marie-Sylvie DUVIGNAU, son épouse, demeurant ensemble à Arboucave (40320), 685 route de Chantegrit,

Ont cédé à Mme Françoise Louise Jane DUFRANC, demeurant à Aubagnan (40700), 109 route du Marsan,

Le fonds de commerce de papeterie, librairie, loterie, jeux à gratter, presse, carterie, confiserie, cadeaux, jouets, dépôt de gaz, exploité à Samadet (40320), 169 rue du Tursan,

Moyennant le prix de 49.397,37 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'Office Notarial de Me David GLEYROUX, Notaire à Geaune (40320), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me David GLEYROUX  
 19AL03273

**LOCATIONS-GÉRANCES**

**LOCATION GÉRANCE**

Aux termes d'un acte en date du 06/12/2019 à Montaut, M. Michel LASERRE demeurant 186 rue Henri II, 40500 Montaut, a donné en location-gérance à M. Lionel DAVERAT demeurant chemin de Balette, Mirecastet, 40700 Hagetmau, un fonds de commerce de taxi, dénommé montaut taxi, sis et exploité 186 rue Henri II, pour une durée de 1 an à compter du 01/01/2020, renouvelable par tacite reconduction par période de 1 an.  
 19AL03302

**FIN DE LOCATION GÉRANCE**

Le contrat de location-gérance consenti par la **COMMUNE DE CÈRE à M. Guillaume GILBERT** concernant un fonds de commerce de restaurant, bar sis à 18 avenue du Marsan 40090 Cère et pour lequel il est immatriculé au RCS de Mont-de-Marsan 833 907 066 a pris fin le 03/12/2019.

Pour avis,  
 19AL03323

**RÉGIMES MATRIMONIAUX**



**SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE**  
 Notaires Associés à Soustons

**CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Olivier DARMAILLACQ, Notaire à Soustons en date du 5 décembre 2019,

A été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par Monsieur Serge François CALCOS, retraité et Madame Liliane LACAZE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Messanges (40660) 4040 route d'Azur.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, à Maître DARMAILLACQ, BP 37, 40141 Soustons.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion  
 Maître Olivier DARMAILLACQ  
 19AL03303



**Me Philippe COYOLA**  
 Notaire  
 2214 av. du 11 novembre 1918  
 40440 Ondres

**INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Pierre STRZALKOWSKI, Notaire au sein d'un Office Notarial à ONDRES (Landes), 2214 Avenue du 11 Novembre 1918, le 7 décembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Michel Léon BIARROTTE, retraité, demeurant à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40230) 1 allée des Géraniums, et Madame Danièle CISSE, retraitée, son épouse, demeurant à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40230) impasse 1 allée des Géraniums.

Monsieur est né à ANGLET (64600) le 30 avril 1941,

Madame est née à DAX (40100) le 10 janvier 1950.

Mariés à la mairie de LABENNE (40530) le 5 octobre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
 Le notaire.  
 19AL03271

Publication de votre annonce légale en ligne  
 via notre plateforme internet  
**www.annonces-landaises.com**



SCP Olivier DARMAILLACQ  
& Philippe DUCASSE  
Notaires Associés à Soustons

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier DARMAILLACQ, Notaire à Soustons en date du 3 décembre 2019,

A été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par Monsieur Célestin Joseph Marie **MALARDE**, retraité et Madame Anne-Marie Lucie **BLOT**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Soustons (40140) 11 rue Nicot de l'Etang.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet., à Maître DARMAILLACQ, BP 37, 40141 Soustons.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion,

Maître Olivier DARMAILLACQ  
19AL03272

## ENVOI EN POSSESSION



Me Delphine BONNET  
LAFARGUE  
Notaires  
3 Bd de l'Espérance  
40500 Saint-Sever

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 octobre 2012, **Madame Marie Jeanne Angèle MIVIELLE**, en son vivant retraitée, demeurant à Hagetmau (40700) 369 rue Victor Hugo EHPAD L'Estèle, née à Serres-Gaston (40700), le 6 septembre 1930, veuve de Monsieur Jean Alphonse BRETHOUS et non remariée, décédée à Hagetmau (40700) le 21 juillet 2019, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Delphine BONNET LAFARGUE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jean-Michel CROUX et Delphine BONNET LAFARGUE», titulaire d'un Office Notarial à Saint-Sever, 3 boulevard de l'Espérance, le 10 décembre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Delphine BONNET LAFARGUE, Notaire à Saint-Sever (40500) 3 boulevard de l'Espérance, référence CRPCEN : 40046, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Me Delphine BONNET LAFARGUE

19AL03316

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2007,

**Madame Jeanne Henriette Germaine HARGOUS**, en son vivant sans profession, demeurant à Saint-Martin-de-Seignanx (40390) maison de retraite Léon Lafourcade 101 rue de Gascogne.

Née à Ondres (40440), le 8 mars 1925.

Veuve de Monsieur Louis Tastets et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à Saint-Martin-de-Seignanx (40390) (FRANCE), le 27 octobre 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jessica DUPOUY-TINOMANO, Notaire à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 1 avenue de Tamamès, le 15 octobre 2019, et un acte contenant contrôle de la saisine, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, en date du 06 décembre 2019.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jessica DUPOUY-TINOMANO, Notaire à Biarritz, référence CRPCEN : 40029, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Dax de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

19AL03269



## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 octobre 2003, **Madame Jeanne Pierre SOUQUE**, en son vivant retraitée, demeurant à Aire-sur-l'Adour (40800) 3 chemin du Biton, née à Biarritz (64200), le 16 octobre 1927, célibataire, décédée à Aire-sur-l'Adour (40800) (France), le 17 août 2019, a consenti un legs universel, à Madame Marie-Hélène QUINIOU épouse CROCIS. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CHALVIGNAC, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée « Benoît LACAZE, Nicolas JOLY et François CHALVIGNAC », titulaire d'un Office Notarial à Biarritz, le 21 novembre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritiers réservataires. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Baya DERRADJIDEMIER, Notaire à Andornos les Bains (33510) 91 bd de la République, référence CRPCEN : 33028, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le Notaire  
19AL03326

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DAX

## EXTRAIT DE DÉCISION

Par décision en date du 2 décembre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Dax a rendu un jugement d'ouverture de Redressement Judiciaire. Dossier : **SCI CAP DE LA GRASSE**, RCS Dax 491 013 330. Cogérants : M. Christian LABORDE - Mme Roseline GAILLACQ Maison Capdeboscq 40250 Maylis. Date provisoire de cessation des paiements : 1er janvier 2019. Activité : Location de terrains et autres biens immobiliers. Juge Commissaire : Mme Claire GASCON titulaire, Mme Florence BOUVIER suppléante. Mandataire Judiciaire : Me Jean-Pierre ABBADIE 6 place St-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier  
19AL03290

## EXTRAIT DE DÉCISION

Par décision en date du 2 décembre 2019 le Tribunal de Grande Instance de Dax a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire. Dossier : M. José Luis **ALZURIA**, né le 17/07/1985 à Dax (Landes) 487 avenue de la Chalosse 40140 Magescq. Date de cessation des paiements : 1er janvier 2018. Activité : Culture de légumes. Juge-commissaire titulaire : Mme Claire GASCON, Suppléante : Mme Florence BOUVIER. Liquidateur : SELAS GUERIN & ASSOCIÉES 2 rue du 49ème RI 64100 Bayonne. Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

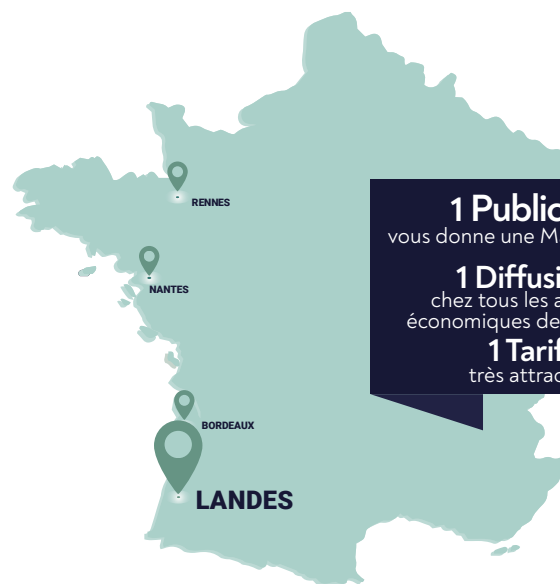
Dax le 6 décembre 2019

Le Greffier  
19AL03291

# LES ANNONCES LANDAISES

SE CHARGENT  
DE VOTRE  
PUBLICITÉ

LA PARUTION  
DANS NOTRE JOURNAL  
TOUS LES SAMEDIS



**1 Publicité**  
vous donne une Maxi visibilité

**1 Diffusion**  
chez tous les acteurs  
économiques de la région

**1 Tarif**  
très attractif

POUR VOTRE COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE

Tél. 07 85 39 64 49  
publicite@echos-judiciaires.com

# SUPPRESSION DE LA DSI

La déclaration sociale des indépendants (DSI) sera supprimée et les cotisations sociales personnelles seront calculées à partir de la déclaration fiscale professionnelle.

**L**e projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 prévoit de supprimer la déclaration sociale des indépendants (DSI) et de recourir aux données de la déclaration fiscale de résultat pour calculer les cotisations sociales personnelles. La mesure s'appliquerait aux déclarations des revenus de 2020 effectuées en 2021.

En effet, les déclarations fiscales et sociales comportent quasiment les mêmes informations, même si les assiettes fiscales et sociales demeurent sensiblement différentes.

Une nouvelle définition de l'assiette sociale des indépendants s'appliquera d'ailleurs en janvier 2020 (article L 131-6 du Code de la sécurité sociale). Sans modifier le montant des cotisations dues, elle consiste à calculer l'assiette sociale en réintégrant dans le revenu fiscal toutes les cotisations obligatoires de sécurité sociale, puis en déduisant de ce résultat le montant de ces cotisations calculé par application du taux global de cotisations en vigueur l'année au titre de laquelle les cotisations sont dues. Ce calcul pouvant être difficile à effectuer, l'Aocoss mettra en place en janvier 2020 un service sur Internet permettant d'effectuer le calcul de l'assiette sociale.

Seuls les entrepreneurs relevant d'un régime réel d'imposition sont concernés, les micro-entrepreneurs au régime micro-social étant dispensés d'effectuer la DSI, leurs cotisations et leur revenu imposable étant calculés à partir du chiffre d'affaires déclaré chaque mois, trimestre ou semestre.

Autre innovation, la déclaration fiscale des revenus de l'ensemble du foyer serait pré-remplie des informations de la liasse fiscale professionnelle, dès les revenus 2020 pour les entrepreneurs individuels (déclaration à effectuer en 2021), et en 2021 pour les SARL et EIRL. La déclaration fiscale sera également pré-remplie pour les micro-entrepreneurs, à partir de leur déclaration de chiffre d'affaires.

Référence  
Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020

## INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2018 T1	111,87	+ 2,20 %
2018 T2	112,59	+ 2,35 %
2018 T3	113,45	+ 2,41 %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %

source: INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

## INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2019	129,38	+ 1,70 %
2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019	129,72	+ 1,53 %
3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019	129,99	+ 1,20 %

INSEE - 12 JUILLET 2018

## BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV et moins	d x 0,41	(d x 0,270) + 906 €	d x 0,315
4 CV	d x 0,493	(d x 0,291) + 1 136 €	d x 0,349
5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364
6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382
7 CV et plus	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,269	(d x 0,063) + 412 €	d x 0,146
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211
3, 4 ou 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235
plus de 5 CV	d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292

## INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)  
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution

	SEPT. 2018	SEPT. 2019	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	103,56	104,5	+ 0,9 %
INDICE HORS TABAC	103,25	104,4	+ 0,8 %

## SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

**2019 : 3 377 €**  
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (40524 €)

## SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
10,03 €	1 521,22 €



# NOËL LA LISTE DE NOS ENVIES

Les suggestions de la rédaction pour des cadeaux made in Landes, à savourer toute l'année. Une sélection à laisser négligemment posée sur la table du salon pour vos proches en quête d'inspiration.

## UN MASSAGE LANDAIS

### AUX THERMES DE SAUBUSSE

Quand Arnaud Laborde a lancé ses premiers massages aux thermes de Saubusse, il y a une dizaine d'années, quelques moqueurs le taquinaient avec des « Tu vas proposer des massages thaïlandais ? ». « Thaïlandais non, mais landais oui ». Et son gommage exfoliant de tout le corps à base de rafle de maïs parfumée à la fleur de coton, créé par la savonnerie artisanale Casa Nature à Baigts, remporte un franc succès auprès des hommes comme des femmes. Précédé d'une séance de hammam pour dilater les pores, le modelage sous une rampe d'eau thermale à 38° agit comme un décontractant et rend la peau infiniment douce. « C'est spectaculaire », affirme son créateur. À tenter absolument pour bien débiter le printemps, quand les thermes rouvriront, dès le mois de mars.

[www.saubusse-thermes.com](http://www.saubusse-thermes.com)



## GRAVURE LASER SUR BOIS SIGNÉE DH LASER DESIGN



Une gravure laser de votre photo préférée sur du bois de bouleau pour lui donner un relief tout particulier ? Il fallait y penser. À Buglose, David Hontarrède, la quarantaine venue, a troqué ses fonctions de technicien dans un grand groupe de la filière bois contre une machine de découpe laser pour donner libre cours à sa créativité. La gamme DH Laser design s'élargit déjà avec des bijoux délicatement ciselés en bambou, des décorations murales ou des skates gravés. Mais, le petit dernier qui fait un véritable carton, c'est la boule de Noël « Mon premier Noël » personnalisable avec le prénom et la date de naissance du bébé de l'année. Nous on est fans.

[dhlaserdesign.fr](http://dhlaserdesign.fr)

## UN PASS POUR MUSICALARUE 2020

On anticipe pour être sûr de savourer la programmation du festival qui se déroulera, en 2020, du 31 juillet au 2 août, avec une affiche toujours aussi alléchante. Parmi les incontournables de cette année 31<sup>e</sup> édition : M. en solo jouant de tous les instruments, Alain Souchon qui revient sur son terrain de jeu de prédilection : la scène, Adèle l'icône pop de l'année, l'inimitable Philippe Katerine, le rappeur Soprano ou l'amoureux des mots Oxmo Puccino. On y retrouvera également Les Négresses vertes, tribu charismatique du rock alternatif des années 80, Roger Hodgson, la voix et l'auteur de la majeure partie des tubes de Supertramp, Louis Chedid et plus de 80 noms encore à venir. Indispensable.

[www.musicalarue.com](http://www.musicalarue.com)

